

Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

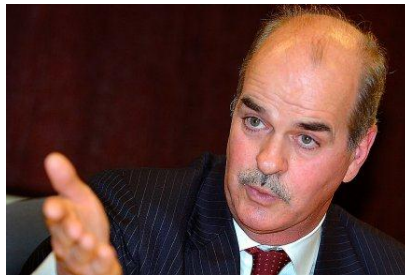


[Gilbert Leduc](#)

Le Soleil

Publié le 31 juillet 2012 à 05h00 | Mis à jour le 31 juillet 2012 à 05h00

Le nouveau *Camille-Marcoux* coûtera de **40 à 50 millions \$ de moins**



«Les difficultés économiques en Europe et la montée du huard par rapport à l'euro ont joué en notre faveur» - Georges Farrah, pdg de la Société des traversiers du Québec

(Québec) La construction du nouveau bateau qui prendra la relève du *Camille-Marcoux* à la traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout coûtera de 40 à 50 millions \$ de moins que le prévoyait, il y a trois ans, la Société des traversiers du Québec. De 250 millions \$, le montant de la facture pourrait passer à 200 millions \$, estime le pdg de la STQ, Georges Farrah.

«Les difficultés économiques en Europe et la montée du huard par rapport à l'euro ont joué en notre faveur», a souligné M. Farrah en rappelant qu'il n'était pas toujours évident de prédire, quelques années à l'avance, l'état du marché mondial de la construction navale. «Il y a trois ans, l'économie allait bien en Europe et en Asie. Dans le secteur maritime, les prix étaient élevés. Les clients faisaient la file à la porte des chantiers pour faire construire leur navire.»

Les temps ont changé.

C'est ainsi que la STQ pourra faire construire, pour la somme de 148 millions \$, le traversier de 130 mètres de longueur en Italie dans l'un des chantiers de la firme Fincantieri qui, l'an dernier, voulait acheter le chantier maritime Davie de Lévis. À ce contrat accordé à Fincantieri, il faut ajouter les sommes qui seront consacrées, entre autres, aux infrastructures terrestres et à la formation du personnel.

La construction du navire se réalisera au cours de l'année 2013-2014. La STQ devrait prendre possession du traversier, dont la capacité sera de 180 automobiles, et des 800 passages, à la fin de 2014, soit un an avant l'entrée en vigueur des nouvelles normes de sécurité imposées par Transport Canada à l'égard de la capacité de chargement des bateaux.

Au terme de l'appel d'offres, Fincantieri a devancé au fil d'arrivée deux autres chantiers européens, STX Finlande et STX France, qui avaient déposé des offres de 154 millions et de 160 millions \$.

La STQ avait fait appel à un courtier maritime danois, OSK ShipTech, pour dénicher des chantiers opérant en Amérique du Nord et en Europe et disposant des moyens techniques nécessaires pour construire le bateau passeur.

Pas moins de 16 chantiers ont été invités à participer au processus de qualification. Douze d'entre eux ont répondu à l'appel. À la suite du processus d'évaluation des compétences - qui permettait d'évaluer la capacité de tout un chacun à construire un traversier comme celui qui remplacera le Camille-Marcoux et la solidité financière des constructeurs - huit entreprises ont réussi à obtenir la note de passage qui leur permettait de déposer une offre pour la construction du traversier. En bout de parcours, trois chantiers ont déposé une offre. Georges Farrah avoue que, dans les circonstances économiques actuelles, il s'attendait à ce qu'un plus grand nombre de chantiers dépose une offre.

Davie Canada mis de côté

Si ses rivaux, Irving Shipbuilding et Vancouver Shipyards, n'ont pas manifesté d'intérêt pour la construction du traversier, Davie Canada, lui, a répondu présent.

Toutefois, le chantier de Lévis a été mis de côté à l'issue du processus d'évaluation des qualifications. Il avait deux prises contre lui : son avenir incertain - le propriétaire actuel, Upper Lakes, a récemment amorcé un processus de vente des actifs du chantier - et sa capacité à livrer un navire avant la fin de 2014 comme l'exigeait la STQ.

Rappelons que Davie Canada a déjà en poche un contrat pour la construction de deux autres traversiers pour la STQ, ceux destinés à desservir la traverse Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine. La prise de possession du premier bateau

doit se faire à la fin du mois de mars 2014. Compte tenu de la situation actuelle à la Davie, plus rien n'est certain.

«Il y a du retard, c'est évident», signale M. Farrah. Davie Canada a assuré la STQ que le sort du chantier sera décidé avant la fin du mois d'août. «Nous allons attendre la fin du processus de vente et donner la chance au propriétaire de vendre le chantier. À l'automne, par contre, il faudra que ça se précise.»